



Améliorer la vie par l'habitat



RAPPORT ANNUEL 2023

DES MISSIONS SOCIALES

SCCI ARCADE-VYV

La SCCI Arcade-Vyv est une **SACICAP** (Société Anonyme Coopérative d'Intérêt Collectif pour l'Accession à la Propriété). Au travers de ses **Missions Sociales** au sein de l'Île-de-France et du Loiret, elle soutient les propriétaires occupants modestes, en copropriété et en maison individuelle, pour leur travaux de réhabilitation, rénovation énergétique, adaptation et sortie d'habitat indigne, en préfinançant à taux zéro les subventions publiques qui leurs ont été accordées.

Son intervention permet de sécuriser les plans de financement et soulager des ménages et syndicats de copropriétaires déjà fragiles et exclus des circuits bancaires traditionnels.

Partenaire de l'**ANAH** et de ses dispositifs **Habiter Mieux, MaPrimeRénov'** et **Plan Initiative Copropriété**, mais aussi du **Conseil Régional d'Île-de-France** et des collectivités franciliennes, la SCCI Arcade-Vyv est un acteur majeur dans la lutte contre la précarité énergétique et l'habitat indigne.

Améliorer
par la vie
l'habitat



LE GROUPE ARCADE-VYV

En s'alliant en 2019 avec le Groupe Vyv, numéro 1 du secteur mutualiste en France, le **Groupe Arcade-Vyv** renforce son positionnement d'acteur puissant, solide, innovant, de l'habitat, au service du mieux vivre et de l'utilité sociale, en tant que promoteur, bailleur social et gestionnaire d'établissement. Il représente un patrimoine de 212 126 logements dont 24 590 en logements foyers, une production annuelle de près de 4 186 logements, une contribution économique dans les territoires de 1 milliard d'€. Il emploie aussi 3 166 collaborateurs.

Le Groupe, acteur généraliste de l'habitat, est largement implanté sur le territoire national à travers des entités ancrées localement. Son activité porte sur l'ensemble des activités du logement et des services associés : aménagement, logement locatif, accession sociale et promotion, syndic de copropriétés, habitat spécifique (personnes âgées, personnes handicapées, insertion sociale, lutte contre les exclusions, ...) et accompagnement social.

212 126

logements au
31 décembre 2023

4 186 logements
neufs

Plan d'investissement
1 milliard d'euros

3 166
collaborateurs



LE RÉSEAU PROCIVIS



L'ensemble des SACICAP en France métropolitaine, dont fait partie la SCGI Arcade-Vyv, forme le **réseau PROCIVIS**.



Les SACI (Sociétés Anonymes de Crédit Immobilier) devenues **SACICAP** (Sociétés Anonymes Coopératives d'Intérêt Collectif pour l'Accession à la Propriété) en 2008, sont engagées aux côtés de l'État dans la mise en œuvre des politiques publiques de financement des ménages à revenus modestes pour l'accession à la propriété, mais également dans le développement de compétences liées à la maîtrise d'ouvrage d'opérations d'accession à la propriété.

Depuis 2002 et de leur propre initiative, les SACICAP, qui composent avec leurs filiales immobilières le **réseau PROCIVIS**, ont développé une activité de financement des travaux de rénovation du parc privé de logement : **“Les Missions Sociales”**.

Les fonds utilisés sont exclusivement issus de la redistribution des résultats des filiales financières et immobilières du réseau. Ce modèle vertueux fait de PROCIVIS un acteur de l'économie sociale et solidaire.

Les Missions Sociales des SACICAP incarnent, dans le cadre des conventions signées avec l'État, une **innovation sociale et sociétale** unique en France en appui des politiques locales de l'habitat.

LE CADRE OPÉRATIONNEL



Le réseau PROCIVIS signe des conventions avec l'État depuis 2008, pour donner un cadre formel aux opérations de Missions Sociales des SACICAP.

2008-2017

En 2008, le réseau PROCIVIS a signé une convention sur 10 ans (2008-2017), avec un objectif collectif de décaissement de 140 à 200 M€ pour soutenir les ménages et copropriétés dans leurs programmes de travaux et pour l'accession à la propriété.

L'objectif de la SCCI Arcade-Vyv y était établi à 12,4 M€.

Au terme de la convention décennale, elle a atteint 115 % de son objectif (14,2 M€ décaissés).

2018-2022

En 2018, le réseau PROCIVIS a signé une convention sur 5 ans (2018-2022), avec un objectif collectif de décaissement de 340 M€, destinés aux avances de subventions publiques et prêts travaux pour la rénovation énergétique et réhabilitation du parc privé dégradé.

L'objectif de la SCCI Arcade-Vyv y était alors de 13,9 M€.

Au terme de la convention quinquennale, elle a atteint 101 % de son objectif (14,1 M€ décaissés).

CONVENTION 2023-2030

Afin de maintenir son engagement social et écologique dans le secteur du logement, **le réseau PROCIVIS a signé une troisième convention de partenariat avec l'État sur la période 2023-2030, pour l'accèsion sociale et le préfinancement des aides nationales et locales.**

Cette nouvelle convention de 8 ans a pour objectif :

**LA PRODUCTION
DE 4 000 LOGEMENTS
EN ACCESSION SOCIALE**
sur l'ensemble
du territoire francilien

**L'ATTEINTE DE
500 M€
DE PRÉFINANCEMENTS ET PRÊTS**
réalisés pour des travaux
de rénovation
énergétique/réhabilitation
et adaptation.

TOUR D'HORIZON

LA NATURE DE NOS INTERVENTIONS

La SCCI Arcade-Vyv réalise des préfinancements de subventions pour des travaux de :



Les bénéficiaires de ses Missions Sociales sont :

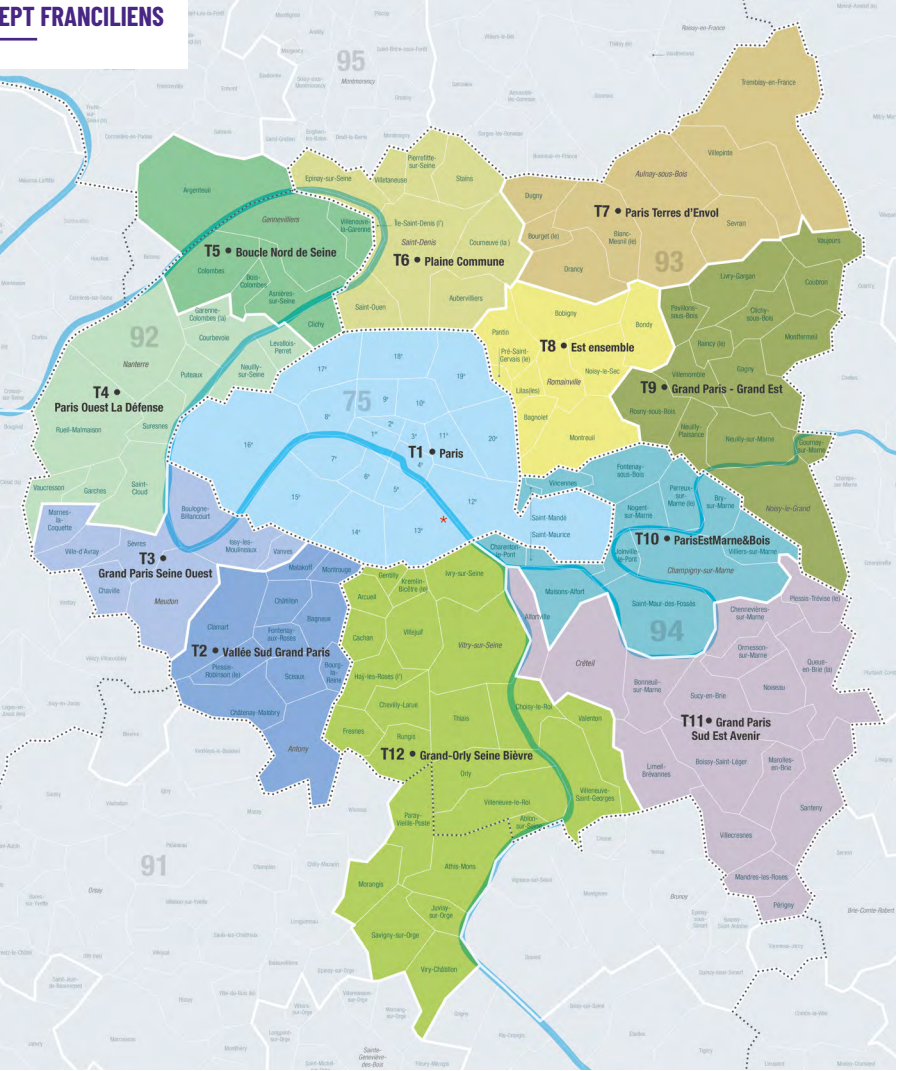
- Des ménages occupants modestes et très modestes
- Des Syndicats de Copropriétaires au sein de copropriétés fragiles et dégradées

Les copropriétés dégradées qui bénéficient d'une aide Missions Sociales sont majoritairement des adresses ciblées dans le cadre d'un/une :

- PDS (Plan De Sauvegarde)
- POPAC (Programmes Opérationnels de Prévention et d'Accompagnement des Copropriétés)
- OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, volet Renouvellement Urbain)
- PIG (Programme d'Intérêt Général)
- OPAH-CD (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, volet Copropriété Dégradée)
- ORCOD-IN (Opération de Requalification des Copropriétés Dégradées d'Intérêt National)

TERRITOIRES
DE LA SCCI ARCADE-VYV

EPT FRANCILIENS



CANTONS DU LOIRET

Décret du 25 février 2014



SUR LE TERRAIN

CHIFFRES DE L'ANNÉE 2023, SUR FONDS PROPRES

Ce sont



Les préfinancements de subventions en 2023 sont répartis entre :



Les préfinancements de subventions **individuelles**, attribuées aux **22 ménages** sous plafond de ressources pour des **travaux en parties privatives** (appartement ou maison), ont notamment permis la réalisation de :

141 978 € de travaux de rénovation énergétique

217 028 € de travaux d'adaptation au handicap et au vieillissement

TERRITOIRES ET MISSIONS SOCIALES 2023



• Interventions en parties privatives dans 10 communes :

Saint-Cloud (92210), Asnières sur Seine (92600), Nanterre (92000), Bois-Colombes (92270), Neuilly-sur-Seine (92200), Antony (92100), Clichy sur Seine (92110), Malakoff (92240), Fontenay-aux-Roses (92260), Paris (75009, 75011, 75013, 75014, 75019)

• Interventions en copropriétés dans 2 communes :

Mée-sur-Seine, Livry-Gargan

RÉHABILITATION & RÉNOVATION THERMIQUE

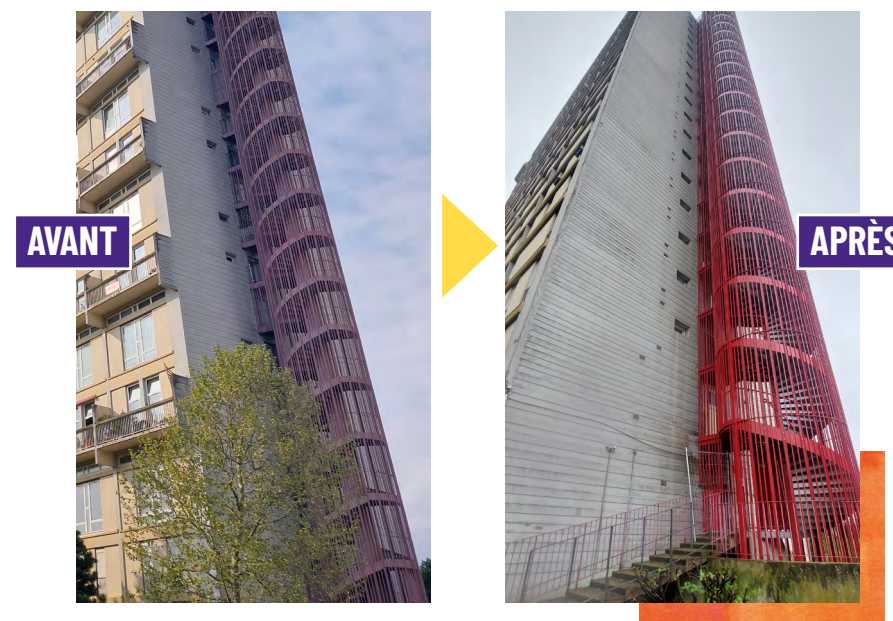
• TRAVAUX TERMINÉS EN 2023



L'HIPPODROME, RUEIL MALMAISON (92500)

La Résidence L'Hippodrome, construite en 1957 et composée de 100 logements, a lancé en 2021 un programme de travaux de rénovation énergétique pour passer d'une étiquette E à D, dans le cadre du dispositif de l'ANAH "Habiter Mieux - Copropriétés Fragiles". Elle a bénéficié d'un préfinancement de toutes ses subventions publiques, soit 479 379 €. Les travaux ont pris fin en 2023.

• TRAVAUX EN COURS EN 2023



PLEIN CIEL, MÉE-SUR-SEINE (77350)

La copropriété Plein Ciel, en plein quartier NPNRU, comporte 3 bâtiments comptabilisant 313 logements et fait l'objet d'un Plan de Sauvegarde depuis 2020. Elle a voté en 2022 en Assemblée Générale un programme de travaux d'urgence pour près de 3 M€, pour lequel elle bénéficie de 2,7 M€ de subventions publiques grâce à l'ANAH, la Région Ile-de-France et la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine. Les travaux prévus font suite à une mise en demeure de la Ville sur les escaliers métalliques de secours et les passerelles du noyau central reliant les bâtiments. En 2022, lors du démarrage du chantier, la SACICAP de l'Ain met à sa disposition 312 088 €, pour préfinancer une partie des subventions. Cette avance est gérée par la SCCI Arcade-Vyv qui prêtera à son tour, en 2023, 764 078 €. Grâce aux fonds disponibles, la copropriété est en mesure de régler les entreprises et continuer le chantier, dont la fin est annoncée pour le second semestre 2024.

Vous êtes une Collectivité ou un Opérateur
et souhaitez obtenir des informations
concernant le préfinancement des subventions publiques
d'une copropriété fragile ?
Contactez-nous par email.



CONTACT

Suzanne CORPET

Responsable des Missions Sociales

Tél. 06 38 86 04 47

suzanne.corpet@scciarcadevyv.com

Retrouvez-nous sur

www.groupearcadevyv.fr